**Les Fablabs en Région wallonne : un état des lieux par le ressenti d’acteurs de terrain[[1]](#footnote-1)**

1. **Résumé - Abstract**

En nous positionnant sur la problématique des fablabs en Région wallonne, nous essayons d’approcher la réalité de ces lieux ouverts visant à la promotion de la créativité et de l’innovation. La question de recherche centrale de cette analyse a porté, au-delà des routines organisationnelles, sur les éventuels processus de création de valeur entrepreneuriale induits. Les fablabs peuvent-ils être considérés comme des lieux favorisant la création de nouvelles entités économiques ? Dans quelle mesure et de quelle manière les fablabs assurent-ils le suivi des personnes qui transitent par leurs services ? Sur base d’entretiens semi-directifs réalisés auprès de responsables de ces structures, il en ressort que les fablabs ne s’inscriraient pas nécessairement dans une logique de création d’entreprises et demeureraient sur une perspective de soutien à orientation très technologique. Même si ce résultat peut poser question et prêter à de nombreux débats, il n’en demeure pas moins que ces structures devraient être adossées à d’autres organes pour lesquels l’intention entrepreneuriale est plus marquée.

Considering fablabs in the Walloon Region, we are trying to approach the reality of these open places aimed at promoting creativity and innovation. The central research question of this analysis focused, beyond organizational routines, on any induced entrepreneurial value creation processes. Can fablabs be considered as places favorisating the creation of new economic entities ? To which extent and in what way do fablabs follow up the people who pass through their services ? Based on semi-structured interviews carried out with the heads of these structures, it emerges that fablabs do not necessarily fit into a logic of business creation and remain in a perspective of support with a very technological orientation. Although this result may raise questions and give rise to many debates, the fact remains that these structures should be backed up by other bodies for which the entrepreneurial intention is more present.

Mots-clés : tiers-lieux, fablabs, innovation, entrepreneuriat, entretiens semi-directifs.

Keywords : open spaces, fablabs, innovation, entrepreneurship, semi-structured interview.

1. **Positionnement général de l’analyse et question de recherche**

L’apparition des tiers-lieux et des open spaces s’inscrit dans une tendance sociologique présente depuis le début des années 2000 (Sinnig G., Jaujard F., Buisson M., De Benedittis J., 2019) et est basée sur une remise en question du modèle hérité des grandes entreprises en tant que lieux de création d’innovation et de valeur (Fabbri J., Glaser A., Gaujard C., Toutain O., 2016). Si les grosses structures organisationnelles permettent de soutenir l’emploi régional, la programmation de leur retrait et/ou les restructurations concomitantes induisent un élargissement du débat sur les endroits susceptibles de générer de la richesse partenariale. Le passage vers des structures organisationnelles de plus petite taille se présente comme une réponse aux conséquences de la transformation de la forme « entreprise », celle-ci évoluant d’une organisation de type pyramidal vers des formes plus réticulées (Le Roux S., 2015). Dans cette optique, l’emblématisation de l’entrepreneur et son rôle dans le processus d’effervescence économique territorial sont symptomatiques d’un basculement vers une prise en considération institutionnelle de l’importance de l’entreprise de petite taille. La lecture sociologique de ce mouvement des espaces ouverts peut s’inscrire dans la lignée de travaux en sociologie de l’innovation qui ont mis l’accent sur le rôle central des amateurs éclairés et des utilisateurs précoces dans la conception d’objets techniques répondant à leurs besoins (Lhoste E., Barbier M., 2016). Si l’entrepreneur représente un capital humain, social et économique mis au service du développement régional, se pose toutefois la question de l’accompagnement de cette personne.

Les taux d’échec élevés observés dans la réalité entrepreneuriale durant les trois premières années d’existence d’une entreprise ont induit une réflexion large au niveau des pouvoirs publics. La volonté est ainsi de créer des espaces en amont de l’acte de création afin que le porteur de projet puisse tester en situation réelle son idée, quitte à l’amender ou à l’abandonner (Fonrouge C., 2018). A ce niveau, il n’y a donc que peu de risque financier encouru par le porteur de projet.

L’historique des mesures d’accompagnement démontrent une volonté depuis leurs débuts d’une mise en commun de machines et de matériels. Cependant, ces initiatives originelles n’avaient pas pour objet de permettre un partage d’expérience entre les entrepreneurs. Les open spaces ont pour vocation de combler ce vide (Dechamp G., Pelissier M., 2019) en permettant, entre autres, de faciliter le travail en réseau (Bouvier P., 2015) et de favoriser la socialisation de l’entrepreneur (Fonrouge C., 2019). Dans le cadre de cette étude, nous nous proposons de réaliser un focus sur les fablabs, en tant que lieu de co-création et d’espace à coloration technologique (la notion de bricolage technologique reprise par Bouvier P., 2017) mis à disposition de la communauté citoyenne pour développer de nouveaux projets. En nous référant à la définition du Carrefour Numérique : « *Un fabLab (contraction de l'anglais fabrication laboratory, « laboratoire de fabrication») est un lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets. La caractéristique principale des Fab Labs est leur « ouverture ». Ils s'adressent aux entrepreneurs, aux designers, aux artistes, aux bricoleurs, aux étudiants ou aux hackers en tout genre, qui veulent passer plus rapidement de la phase de concept à la phase de prototypage, de la phase de prototypage à la phase de mise au point, de la phase de mise au point à celle de déploiement, etc. Ils regroupent différentes populations, tranches d'âge et métiers différents. Ils constituent aussi un espace de rencontre et de création collaborative qui permet, entre autres, de fabriquer des objets uniques : objets décoratifs, objets de remplacement, prothèses, orthèses, outils…, mais aussi de transformer ou réparer des objets de la vie courante*»

En règle générale, les multiples initiatives portées par les pouvoirs publics démontrent qu’ils semblent tenir pour acquis que cette formule de bienveillance entrepreneuriale constituerait un mode de fonctionnement à opérationnalité rarement remise en question (Verzat C., Toutain O., 2015).

Cependant, à l’objectif de la minimisation du taux d’échec des projets entrepreneuriaux, on pourrait répliquer que les montants financiers publics utilisés auraient pu être dédicacés à d’autres projets susceptibles, eux aussi, de créer de la valeur. Ce n’est pas parce que les open spaces correspondent à une lame de fond sociétale qu’on peut se faire l’épargne d’une analyse du fonctionnement de ceux-ci. Cette question de l’opérationnalité et de la rencontre d’objectifs de dynamisation territoriale au travers des fablabs fera l’objet de ce travail. La notion d’opérationnalité sera abordée de manière hétéroclite, en se focalisant sur les routines organisationnelles des fablabs mais également en se concentrant sur les objectifs assignés à ceux-ci (s’agit-il de permettre le développement de nouvelles activités économiques ? de susciter un esprit entrepreneurial au sein de publics-cibles ? de permettre l’échange d’idées ?). Elle nous semble d’autant plus pertinente que les intentions assignées aux espaces ouverts ne sont pas nécessairement toujours univoques et peu encadrées par des exercices de quantification. Toutefois, étant donné la co-habitation de différentes pratiques (exploration versus exploitation, Capdevila I., 2015), les orientations données à la collaboration (centrée sur des logiques économiques, sur des logiques utilitaristes ou sur des logiques altruistes, Aubouin N., Capdevila I., 2019), une quantification peut s’avérer très difficile à mettre en œuvre. Et donc, un calcul coûts/rentabilité- si tant est qu’il soit envisageable - s’avérerait, à tous les coups, délicat, car peu représentatif de la réalité de l’objet analysé.

1. **Méthodologie retenue et échantillonnage**

Outre le caractère pléthorique des objectifs assignés aux espaces ouverts, l’exercice de quantification était également difficilement envisageable selon les routines méthodologiques quantitatives classiques. En effet, nous nous sommes rendu compte que très peu de données quantitatives existaient pour ce type de tiers-lieux. Ce constat est interpellant dans la mesure où ces lieux sont, par essence, des endroits censés permettre le développement de nouveaux projets et, à terme, la création d’entreprises (Suire R., 2016). Dès lors, à la suite de ce constat d’un manque d’inputs, nous avons dû adapter notre méthodologie de travail et trouver d’autres outils d’analyse. Ainsi, nous avons orienté notre analyse pratique et les outils méthodologiques associés vers les personnes et les approches discursives de celles-ci. Nous avons mobilisé une approche de nature qualitative (basée sur des entretiens semi-directifs) faisant la part belle aux ressentis de certains acteurs de terrain (i.e. les responsables de ces espaces).

En partant d’un cadastre des différents espaces ouverts, nous nous sommes interrogés sur la définition de ces lieux. Au vu de la multitude d’endroits qui possèdent une vocation de partage et de leurs caractéristiques spécifiques, nous avons choisi de nous focaliser sur un type de structure bien particulière : les fablabs. Ce choix résulte principalement d’une volonté d’atteindre une taille critique dans le processus analytique et de travailler sur la base d’un objet à définition relativement uniforme. Dans cette optique, nous avons laissé de côté l’analyse des Living Labs pour deux raisons : ceux-ci sont moins nombreux que les fablabs et possèdent des historiques plus courts, à tout le moins en Région wallonne.

Nous avons, tout d’abord, répertorié et analysé tous les fablabs actifs en Wallonie. Ensuite, nous avons pris contact avec chacun des responsables de ceux-ci afin de programmer un entretien en face-à-face. Les entretiens physiques ont été enregistrés afin de faciliter et de renforcer les analyses conduites. Le choix des entretiens semi-directifs s’explique par une volonté de complétude des informations fournies. L’avantage de cette formule méthodologique est de diriger l’entretien vers des thématiques bien définies, mais avec des niveaux élevés de flexibilité et une liberté d’expression importante. La méthodologie que nous avons retenue comprend cinq grandes étapes :

* En fonction du relevé de la littérature, la réalisation d’un guide d’entretien adapté au contexte analysé ;
* La réalisation d’entretiens semi-directifs avec des personnes centrales des écosystèmes analysés ;
* Une retranscription des différents entretiens permettant une première immersion dans le positionnement par rapport aux différentes problématiques abordées lors des entretiens ;
* Un codage pointu en fonction des différents sujets abordés ;
* Un codage plus large sur base de grandes thématiques génériques afin d’être en mesure de tirer des conclusions et de proposer des pistes de réflexion.

Au niveau du guide d’entretien construit en fonction de l’état de l’art sur la problématique, il reprenait un total de 30 questions. Les questionnaires étaient subdivisés en trois rubriques : le fabmanager, le volet économique et les fabmakers. Sur cette base, enfin, nous mettons en œuvre notre méthodologie afin de faire ressortir les grandes problématiques ressenties par les responsables de ces espaces. Sur base de ce matériau classiquement retenu dans les méthodologies de recherche qualitative (Kohn L., Christiaens W., 2014), nous visons à prendre en considération une diversité d’expressions par rapport à un contexte commun. Nous avons ainsi essayé de faire émerger – sans généralisation abusive – une articulation d’éléments dont la forte congruence a eu pour vocation de répondre à notre question de recherche. La volonté – en paraphrasant Spezi V. (2015) - était de rendre compte de ce qui s’était produit. Les résultats dégagés seront le reflet d’un ressenti que nous canalisons par l’intermédiaire d’un outil méthodologique qualitatif scientifiquement éprouvé.

1. **Résultats et analyses**

Pour des raisons d’homogénéité linguistique et au vu de cadres législatifs peu homogènes sur l’ensemble du territoire belge, nous avons pris le parti de nous focaliser uniquement sur les fablabs actifs en Région wallonne. Ceux-ci ont été subventionnés par les pouvoirs publics que cela soit par le biais de projets FEDER-FSE ou par l’intermédiaire de fonds provenant des communes ou tout autre moyen financier public. Nous avons volontairement écarté les fablabs privés. Cela représente donc un total de dix intervenants wallons que nous avons contactés individuellement. Toutefois, toutes ces structures n’ont pas répondu positivement à notre demande d’interviews. Finalement, nous avons rencontré huit responsables de sept structures : le fablab de Charleroi (FAB-C), le fabLab de Mons, le fablab de Louvain-la-Neuve (MakiLab), le fablab de Liège (Relab), le fablab de Namur (Trakk), le fablab de Tournai (Wapi) et le fablab d’Andenne (Yourlab).

Comme présenté dans le descriptif méthodologique, nous avons réalisé une phase de collecte des données ; celle-ci a été organisée autour des étapes relatives à la conception du guide d’entretien et à la réalisation des entretiens.

La première étape a consisté en la conception d’un guide d’entretien nécessaire à la conduite des interviews. Celui-ci a été construit sur base d’un relevé de l’état de l’art sur la problématique des fablabs et reprend une série de questions visant à rencontrer divers objectifs. Premièrement, il reprend des questions permettant d’introduire le sujet et de mettre ainsi en confiance le répondant (présentation des objectifs de la recherche, présentation du parcours du répondant, etc.). Deuxièmement, le guide d’entretien se poursuit avec des questions directement liées à la problématique étudiée. Le but de ces questions est d’amener le répondant vers le cœur du sujet. Troisièmement, des questions d’approfondissement sont proposées afin d’obtenir des informations complémentaires. En fonction de ce fil conducteur, notre guide d’entretien reprend trois grandes rubriques : un volet personnel, un volet financier et juridique ainsi qu’un volet en lien avec les porteurs de projet. La philosophie de ce guide d’entretien est de présenter des niveaux élevés de flexibilité en fonction de l’entretien et des directions données à celui-ci. En effet, en regard du degré de liberté du répondant et de sa capacité à traiter du sujet, les questions peuvent être adaptées/modifiées/approfondies, voire non évoquées.

La deuxième étape de notre méthodologie a consisté en la conduite d’entretiens semi-directifs auprès des acteurs représentatifs de l’écosystème des fablabs en Wallonie. Huit entretiens ont ainsi été réalisés et enregistrés pour sept fablabs. En moyenne, un entretien a duré 60 minutes. Le tableau ci-dessous reprend des informations générales relatives à l’organisation des entretiens réalisés.

**Tableau 1 : informations sur les entretiens**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| FabLabs | Personne de contact | Date entretien | Durée | Retranscription |
| Charleroi | Delphine Dauby | 18/01/2019 | 1h32’ | 32 pages |
| Mons | Enrico Filippi | 11/02/2019 | 52’ | 14 pages |
| Mons | Martin Waroux | 18/02/2019 | 1h29’ | 25 pages |
| LLN | Regis Lomba | 14/12/2018 | 56’ | 13 pages |
| Liège | Sylvain Hochede | 19/02/2019 | 60’ | 18 pages |
| Namur | Elisabeth Bois d’Enghien | 01/03/2019 | 52’ | 19 pages |
| Tournai | François Bouton | 12/02/2019 | 50’ | 16 pages |
| Andenne | Nicolas Arnould | 14/01/2019 | 36’ | 10 pages |

La troisième étape a consisté en la retranscription des entretiens enregistrés. Un entretien compte en moyenne 18 pages de retranscription manuelle. Cette phase de retranscription nous a permis un premier ancrage par rapport au matériau en offrant la possibilité d’identifier, dans les grandes lignes, certains résultats qui paraissaient incontournables.

La quatrième étape a consisté en l’analyse des données qualitatives issues des entretiens. Nous avons opté pour l’analyse thématique qui permet d’identifier différents thèmes dans les discours des répondants. Pour cela, nous avons d’abord procédé à la codification des données. Il s’agissait de trier les données pour en faciliter leur analyse (Gagnon Y., 2011). Cette étape permet de créer des codes « étiquettes qui désignent des unités de signification pour l’information descriptive ou inférentielle compilée au cours d’une étude » (Miles et Huberman, 2003). Pour réaliser l’étape de la codification, nous avons opté pour le codage émergeant (aussi appelé inductif) en ne nous reposant pas sur la grille de codage préexistante. L’avantage de cette méthode est qu’elle permet d’identifier des thématiques que nous n’aurions pas nécessairement envisagées lors de la conception du guide d’entretien et permet d’illustrer fidèlement les idées des répondants. Pour limiter la subjectivité, nous avons opté pour le codage double pour l’intégralité du corpus permettant ainsi aux deux chercheurs de confronter leurs interprétations. Le premier entretien a permis la création de 27 codes. Le second entretien a permis la création de huit codes supplémentaires. Les cinquième et septième entretiens ont permis respectivement l’émergence d’un code supplémentaire. Le principe de saturation théorique a donc été atteint lors de l’avant-dernier entretien. À la suite de celui-ci, aucun nouveau code n’a émergé et donc nous avons considéré que nous avions obtenu le matériau nécessaire pour pouvoir répondre aux objectifs de la recherche. Un total de 37 codes a été comptabilisé pour l’ensemble des huit entretiens. Après une relecture en profondeur de l’ensemble du corpus et des codes affectés, nous avons constaté que certains de ceux-ci n’avaient pas d’utilité au regard de la recherche. Ce constat était renforcé par le fait que ces codes faisaient référence à un nombre très limité de passages issus des entretiens. Nous avons donc décidé de supprimer ces codes (au nombre de quatre). À la suite de cette prise de distance par rapport au matériau, nous avons constaté que certains codes étaient très proches en termes de sens et, nous avons donc décidé de les fusionner (trois fois deux codes). In fine, nous parvenons à un total de trente codes.

Ensuite, nous avons procédé à la catégorisation (aussi appelé le codage thématique) qui consiste à regrouper les codes identifiés en amont en un nombre plus réduit de thèmes conceptuels synthétiques et à vocation globale.

De cette façon, nous avons regroupé les trente codes en neuf catégories présentées dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 2 : répartition des codes en catégories thématiques**

|  |  |
| --- | --- |
| CATEGORIES | CODES |
| Finalités générales des fablabs | Objectifs du fablab  Limites du fablab |
| Historique des fablabs étudiés | Origine du fablab  Organisme partenaire  Evolution du projet  Statut juridique fablab  Age du fablab |
| Équipes des fablabs étudiés | Rôle des membres du fablab  Composition de l'équipe fablab  Motivation à créer un fablab  Background fondateurs |
| Financement des fablabs étudiés | Investissements initiaux  Modèle économique  Subsides  Autosuffisance des fablabs  Charges financières |
| Quantification liée à l’activité des fablabs | Tarification fablab  Quantification des adhérents  Obligation de reporting |
| Fonctionnement des fablabs étudiés | Horaire fablab  Type de publics visés  Prise de décisions  Communauté fablab  Communication  Règlement fablab |
| Activités liées aux projets initiés au sein des fablabs étudiés | Projet de création d'entreprises  Participations financières dans les entreprises créées  Suivi des porteurs de projet |
| Les fablabs dans l’univers de l’accompagnement PP/start-up/PME | Complémentarité entre les fablabs et les structures d’accompagnement  Vision long terme des espaces partagés |

* Au niveau des finalités générales assignées aux différents fablabs, ceux-ci sont perçus soit comme des lieux d’expérimentation (*susciter la créativité pour permettre des innovations, qu’elles soient positionnées au niveau des entreprises ou des citoyens. Il s’agit de permettre à toute personne de matérialiser une idée en offrant un lieu où il y a des ressources matérielles, mais aussi des ressources humaines qui sont présentes pour coacher, challenger les porteurs de projets,* fablab Charleroi), d’accès à de la technologie, d’échange (le fablab est assimilable à un endroit de *co-création, l’échange, la collaboration, le décloisonnement des compétences et la mise à disposition des machines afin de prototyper le mieux possible ses objets avec éventuellement un objectif de développement économique*, fablab Tournai), de formation ou du mutualisation de savoirs.
* Au niveau de l’historique des fablabs étudiés, les initiatives sont soit portées par des personnes (le MAKILAB), soit impulsées par des financements publics (FEDER – TRAKK, WAPI, fablab Charleroi), soit dérivées d’une dynamique territoriale (le fablab de Mons et le Data Center de Google). Pour ce qui est de l’évolution du projet, nous avons fait des constats qui allaient dans le sens d’une volonté d’accroissement des socles d’implémentation, soit en augmentant la superficie du lieu ouvert (TRAKK), soit en regroupant un nombre plus élevé de services (WAPI), soit en faisant évoluer les partenariat (fablab de Mons).
* Au niveau des équipes des fablabs, les profils des responsables se présentent comme suit : Ingénieur civil (MAKILAB et RELAB), Sciences de Gestion (TRAKK), Communication (fablab Charleroi) domaines artistiques (WAPI, YOURLAB) et académiques (fablab de Mons). Certaines possèdent également une expérience professionnelle antérieure (RELAB, TRAKK, YOURLAB). En ce qui concerne les motivations à développer le fablab, il s’agissait de créer un endroit central pour fabriquer/prototyper (MAKILAB), de rendre service aux personnes (TRAKK), de dynamiser le territoire (WAPI) ou d’améliorer la pédagogie universitaire (fablab Mons).
* Au niveau du financement des fablabs étudiés, diverses solutions ont été repérées : des prêts, des acquisitions sur le marché de la seconde mai et du crowdfunding (MAKILAB), des subsides publics (fablab Charleroi, RELAB) ou privés (fablab Mons), une mise à disposition de locaux (TRAKK et Université de Namur). Pour ce qui est du modèle d’affaires et le processus de pérennisation des activités dans le temps, tous les fablabs présentent des niveaux de dépendance très élevés à la politique de subventionnement public (du FEDER-FSE et, dans une moindre mesure, du financement communal). En ce qui concerne la quantification des adhérents, les fablabs étudiés ne tiennent pas de registre officiel reprenant les divers mouvements in et out. Pour le reporting et le suivi des activités, les répondants essaient de coller aux attentes chiffrées des pouvoirs subsidiant.

* Au niveau du fonctionnement des fablabs, certains de ceux-ci ont décidé de favoriser l’accès aux professionnels (WAPI, TRAKK) tandis que d’autres essaiment de manière plus large (fablab de Mons, fablab de Charleroi, MAKILAB). En ce qui concerne les publics-ciblés, il peut s’agir d’étudiants (MAKILAB, TRAKK, fablab de Mons), d’entreprises ou de jeunes indépendants (WAPI, YOURLAB) ou aucune cible n’a réellement été identifiée (RELAB, fablab de Charleroi). Pour ce qui est de la gouvernance, et même si un Conseil d’Administration est bien évidemment présent, des niveaux élevés d’indépendance sont observés au niveau du MAKILAB et du TRAKK. Dans d’autres cas, il est fait le constat de la présence de comités de gestion (WAPI, YOURLAB). Au niveau de la communication et de la communauté des fablabs, certains constats ressortent et tendent à démontrer un mal chronique à développer un sentiment communautaire, sauf dans le cas du WAPI. La plupart des répondants avancent une difficulté de conscientisation citoyenne à la notion de fablab, en dépit d’efforts communicationnels parfois importants (YOURLAB).
* Au niveau de l’éventuelle implication des fablabs dans le processus de création d’entreprises, les constats sont hétéroclites. Soit les personnes n’ont pas repéré de création d’entreprise au départ d’un transit par le fablab (YOURLAB), soit un nombre limité (TRAKK, fablab de Mons), soit le fablab est conçu comme un lieu d’impulsion économique non nécessairement adossé à des objectifs de développement d’activités entrepreneuriales (MAKILAB, WAPI). De manière collégiale, toutes les personnes interrogées nous ont affirmé ne prendre aucune participation financière. Les raisons invoquées sont généralement l’opposition entre leurs sources – publiques - de financement (voire l’idéologie du fablab) et la logique de création de valeur induite par le développement d’activités économiques. Toutefois, ils ne contredisent pas le fait que cela pourrait constituer un moyen de financement qui leur permettrait de favoriser l’autosuffisance financière dans une perspective de long terme. Au niveau de leur implication dans le suivi des porteurs de projets, les personnes interrogées nous ont fait comprendre qu’aucun suivi n’était opéré, le plus souvent par manque de temps.
* Au niveau du positionnement des fablabs dans l’univers de l’accompagnement, il n’existe pas de concurrence entre le fablab et les autres structures en présence mais plutôt une complémentarité de services offerts (MAKILAB, TRAKK, WAPI, RELAB, fablab de Charleroi). Toutefois, selon les commentaires obtenus, la multiplication d’initiatives et d’organismes en lien avec l’encadrement des porteurs de projet reste perturbante pour les acteurs de terrain (MAKILAB, fablab de Mons). A contrario, la multiplication des structures, la personne de contact pense que leur nombre n’est pas nécessairement excessif et que les rôles de chacun et la définition de ceux-ci ne conduiraient pas à des zones d’ambiguïté (WAPI, YOURLAB).

Au terme de ces différents témoignages, les résultats auxquels nous parvenons tendent à démontrer une absence d’uniformité dans les perspectives associées et les objectifs sous-tendant les différents fablabs que nous avons analysés. Pour certains de ceux-ci (les plus anciens), l’idée est que le fablab serait un lieu au sein duquel des personnes mobilisent certains services à des fins qui, manifestement, sortent du cadre entrepreneurial (les hobbyistes et les étudiants).

Dans ce cas de figure, l’orientation vers l’éventuelle création d’entreprises à la suite du passage au sein du fablab revêt une connotation quasiment accidentelle parce que ce n’est pas la finalité première recherchée.

Dans d’autres cas de figure, le fablab est considéré comme un espace pouvant conduire, dans le futur, à la création de structures entrepreneuriales. Cependant, dans les deux cas de figure, nous observons un manque chronique de données en lien avec le suivi des personnes qui ont transité par le fablab. De nos entretiens, il ressort des niveaux élevés d’improvisation dans la gestion de ces espaces, ou, à tout le moins, un manque de précision quant aux objectifs réellement poursuivis.

En fonction des éléments que nous avons pu récolter, nous pensons que si les fablabs permettent le développement d’un esprit de création, celui-ci est fortement concentré sur les aspects techniques et laissent de côté des éléments en provenance de la gestion. A ce constat, on pourrait argumenter que les fablabs n’ont pas pour finalité d’apporter des inputs en gestion des entreprises mais simplement de proposer un espace commun à orientation essentiellement technologique. Toutefois, il nous semble primordial d’adosser ces espaces à d’autres lieux ouverts pour lesquels l’accompagnement des projets se réalise sur base d’un spectre plus large d’éléments de soutien. Ainsi, nous avons la conviction que le positionnement des fablabs à proximité géographique ou travaillant en bonne intelligence avec des Living Labs pourrait constituer une plus-value pour le développement et la structuration d’activités de nature entrepreneuriale.

1. **Conclusions et pistes de recherche complémentaire**

Si la finalité initiale de cette étude consistait en la mise en évidence d’un éventuel processus de création de valeur associé aux fablabs par l’intermédiaire d’une analyse coûts/bénéfices, l’accessibilité toute relative à des données quantifiées a induit un recours à une perspective méthodologique à coloration qualitative basée sur le recueil des impressions d’acteurs de terrain. Au final, l’objectif de ce travail a été d’appréhender la réalité de certains espaces ouverts – en l’occurrence les fablabs - au travers du ressenti des responsables de ceux-ci.

Sociologiquement, nous constatons que les fablabs participent à une tendance lourde en termes de révision des modalités du travail. L’espace est, dans les faits, ouvert à un ensemble de parties prenantes pour lesquelles les notions de partage et de communautarisation du travail deviennent des éléments cruciaux de développement personnel. L’open space constituerait ainsi un levier pour le développement d’activités économiques au sens classique du terme ; il pourrait être envisagé comme un lieu de gestation avant le passage à la création d’entreprises. Si un espace ouvert permet de challenger des idées à éventuel potentiel de création de valeur, il permet également d’accéder à moindre frais à un endroit au sein duquel des tests (avec leurs composantes technologiques et économiques) et des réglages peuvent être effectués. L’idée étant de minimiser le taux d’échec lors de la phase de création de l’entreprise.

L’accroissement du nombre de ces lieux et les défis financiers qu’ils représentent interpellent à plus d’un titre.

En effet, premièrement, la multiplication des open spaces provoquent, dans certains cas, des engorgements de lieux à coloration incubative qui peuvent, dans une certaine mesure, brouiller les messages portés institutionnellement. A titre illustratif, les finalités données aux différents open spaces peuvent se cannibaliser et provoquer des amalgames dans l’esprit d’éventuels utilisateurs. Dans cette optique, il serait selon nous pertinent, tout d’abord, de donner des orientations plus précises quant aux objectifs poursuivis, ensuite, de consolider les liens avec des lieux définis comme incubateurs et, enfin, de proposer des solutions innovantes pour des porteurs de projets de structures économiques possédant un historique entrepreneurial relativement long.

Deuxièmement, les résultats auxquels nous aboutissons tendent à démontrer l’absolue nécessité d’un exercice de quantification à spectre large. De nos observations, en amont des entretiens que nous avons conduits (et ce afin de consolider notre perspective méthodologique), nous avons fait le constat d’un manque chronique de données chiffrées qui contribueraient à la compréhension et à l’analyse des espaces ouverts. Des niveaux de transparence plus élevés sur certaines données pourraient permettre de repérer les résultats induits par ces espaces ouverts : le nombre de porteurs de projets ayant transité par les structures, le suivi de ces personnes lorsqu’elles quittent les espaces ouverts, le nombre d’entreprises créées (et l’éventuelle pérennité de celles-ci) ainsi que le nombre d’emplois générés. On a parfois la sensation, au travers des données que nous avons recueillies, que la finalité de ces endroits est de simplement coller à une réalité sociétale, sans réellement se poser la question de la rentabilité de ceux-ci. Cette question est d’autant plus pertinente que les montants financiers alloués auraient pu être adressés à d’autres leviers de développement économique.

Troisièmement, se pose la question de la pérennité financière de ces espaces. Si les financements européens et régionaux ont sans nul doute contribué au développement de ces structures, il n’en demeure pas moins que des zones d’incertitude existent quant au processus de pérennisation de leurs activités. Différentes pistes ont été évoquées par nos interlocuteurs : une gérance qui se ferait sur une base volontaire et citoyenne, ce qui pourrait coller à la tendance de réappropriation du territoire par le citoyen (Le Roux, 2015). Des prises de participations dans les entités économiques créées à la suite de l’utilisation de la structure fablab pourraient également constituer une voie d’investigation mais beaucoup de questions demeurent cependant en suspens.

Cette étude constitue, en fonction du l’état de l’art que nous avons pu collecter en amont de l’analyse, un des premiers essais en Région wallonne visant à approcher la réalité des open spaces et les effets potentiellement induits par l’existence de ceux-ci. Si l’historique relativement court de ces espaces ne permet pas d’approcher les dynamiques de développement territoriales associées, la méthodologie mobilisée dans le cadre de cette analyse permet de comprendre le ressenti des personnes en contact rapproché avec les tenants et aboutissants directement dérivés du tiers-lieu considéré. Elle doit fondamentalement s’envisager comme un premier maillon scientifique d’une chaîne visant à effectuer des processus de quantification à spectre plus large. Dans tous les cas de figure, elle permet de rendre compte de la manière avec laquelle les fablabs définissent leurs priorités et fonctionnent au travers de routines organisationnelles et humaines spécifiques.

En tant qu’étude scientifique construite au départ de choix méthodologiques spécifiques, les résultats obtenus au départ de celle-ci pourraient être sujets à critiques. Celles-ci pourraient essentiellement porter sur la subjectivité induite par la méthodologie retenue. Celle-ci peut se marquer à deux niveaux. Premièrement, une subjectivité inhérente aux personnes interrogées et aux discours tenus et, deuxièmement, une subjectivité également dérivée du travail de standardisation effectué au travers des grandes catégories de problématiques que nous avons fait ressortir en amont de l’analyse en tant que telle. On pourrait également nous objecter que le nombre d’observations n’est pas nécessairement représentatif de l’univers au sein duquel gravitent les fablabs. Dans cette optique, on pourrait se dire que l’étude pourrait être complétée par l’analyse du ressenti de personnes-clés au sein de fablabs d’origine française (afin de garantir une proximité linguistique des éléments discursifs à disposition des chercheurs pour leur analyse). Selon nous, la critique la plus fondamentale porte sur le profil des personnes qui ont été interrogées. En effet, nous nous sommes uniquement concentrés sur les responsables des fablabs. Nous avons donc travaillé au départ d’un référentiel humain commun potentiellement pas totalement représentatif de la réalité des endroits requis pour l’analyse. Faute de données réellement opérationnelles, nous n’avons en effet pas été en mesure d’interroger d’autres parties prenantes de ce type d’open spaces. On pourrait ainsi penser à créer un guide d’entretien spécifiquement orienté vers les personnes qui transitent par ces lieux et confronter la vision orientée utilisateur de ces espaces à celle orientée responsables de ceux-ci. Cela permettrait d’analyser les modifications éventuelles dans les champs comportementaux, cognitifs et émotionnels induits par le recours aux services des fablabs. C’est peut-être à ces différents niveaux que pourrait s’appréhender la performance des espaces ouverts, plus que dans la *simple* comptabilisation de données chiffrées. En effet, ce qui importe réellement c’est peut-être plus ce que les personnes ont appris – de manière isolée ou partagée – que ce qu’elles ont produit.

1. **Références bibliographiques**

* Aubouin N., Capdevila I. (2019), « La gestion des communautés de connaissances au sein des espaces de créativité et innovation : une variété de logiques de collaboration », *Innovations*, Vol.1, n°58, pp.105-134
* Bouvier P. (2015), « FabLab et extension de la forme réseau : vers une nouvelle dynamique industrielle ? », *Innovations*, Vol.2, n°47, pp.165-188
* Bouvier P. (2017), « Innovation Frugale Environnementale : Futur Avantage Concurrentiel de la Firme ? », *Recherches en Sciences de Gestion*, Vol.1, n° 118, pp.23-44
* Capdevila I. (2015), « Les différentes approches entrepreneuriales dans les espaces ouverts d’innovation », *Innovations*, Vol.3, n°48, pp.87-105
* Dechamp G., Pelissier M. (2019), « Les communs de connaissance dans les « fablabs : Mythe ou réalité ? », *Revue Française de Gestion*, Vol.2, n° 279, pp. 97-112
* Fabbri J., Glaser A., Gaujard C., Toutain O. (2016), « Espaces collaboratifs d’innovation : au-delà du phénomène de mode, de quoi parle-t-on ? », *Entreprendre & Innover*, Vol.4, n° 31, pp.5-7
* Fonrouge C. (2018), « Les fablabs et l’émergence de figures alternatives de l’entrepreneur », *Projectics / Proyéctica / Projectique*, Vol.1, n°19, pp.41-55
* Fonrouge C. (2019), « FabLab : quel intérêt pour l’entrepreneur ? », *Revue Internationale de Psychosociologie et de Gestion des Comportements Organisationnels*, Vol.25, n°61, pp.83-103
* Gagnon Y. (2011), « L’étude de cas comme méthode de recherche », 2ème édition, *Presses de l’Université du Québec*, 123 pages
* Glaser B., Strauss A. (1967), « The discovery of grounded theory : strategies for qualitative research », Chicago, Adline, 270 pages
* Kohn L., Christiaens W. (2014), « Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances », *Reflets et Perspectives de la Vie Economique*, Vol.53, n°4, pp.67-82
* http://carrefour-numerique.cite-sciences.fr/fablab/wiki/doku.php?id=charte
* Le Roux S. (2015), « Vers l’émergence d’un artisanat collectif : les ouvertures offertes par les Fab Labs, du village á la communauté », *Marché et organisations*, Vol.3, n°24, pp.173-200
* Lhoste E., Barbier M. (2016), « FabLabs : l’institutionnalisation de Tiers-Lieux du « soft hacking », *Revue d'anthropologie des connaissances*, Vol.10, n°1, pp.43-69
* Miles M. B., Huberman A. M. (2013), « Analyse des données qualitatives », traduction de la 2ème édition américaine par Martine Hlady Rispal, *De Boeck Editions*, 626 pages.
* Sinnig G., Jaujard F., Buisson M., De Benedittis J. (2019), « Naissance et vie d’un FabLab, espace d’innovation et de créativité », *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, Vol.4, n°37, pp.99-110
* Spezi V. (2015), « Apport des méthodes qualitatives », *I2D - Information, données & documents*, Vol.53, n°4, pp.53
* Suire R. (2016), « La performance des lieux de cocréation de connaissances : le cas des Fablabs », Edition La Découverte, Collection Réseaux, Vol.2, n°196, pp.81-109

1. Cette recherche a été financée dans le cadre de la programmation FEDER 2014-2020 [↑](#footnote-ref-1)